de Plantagenet, par *M.* Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande : que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le *Carbonate de fer*, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection ; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'*eau de Plantagenet* faite par T. S. Hunt écr, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

J. CRAWFORD, M. D.

Professeur de clinique medicale et chirurgicale au collège McGill.

Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'*eau minérale de Plantagenet*, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamentaux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remedes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circuleuses, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D.

Professeur de chirurgie au collège McGill.

Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'*eau de Plantagenet* faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétaires médicales.

B. L. MACDONALD, M. D.

professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur,—L'analyse de l'*eau de Plantagenet*, fournie par M. *Hunt*, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de *scrophules ou écrouelles*.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hopital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune deduction quant aux resultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.

Je suis votre etc.

FRANCIS BADGLY, M. D.

Professeur de *Médecine* Clinique à l'Hôpital *Général*.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'*eau minérale de Plantagenet*, je suis maintenant parfaitement guérie, C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses.

DAME JULIE GELINEAU.

Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aigue dans le côté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'*eau des sources de Plantagenet* et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

Depuis huit mois je crachais le *sang*, depuis huit jours que je bois de l'*eau minérale de Plantagenet* je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME.

Montréal, 15 aout 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse *Eau des sources minérales de Plantagenet*, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'*Eau de la source minérale de Plantagenet* à présent sous le contrôle de *M.* Charles LaRoque, *je suis incapable de vaquer à mes affaires* et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet 8 aout 1848.

Dundee, 1r aout 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les *Eaux minérales de Plantagenet*. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, M. D.

North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'*Eau de la source minérale de Plantagenet*, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DR. M. P. LEDUC.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'*Eau de la source de Plantagenet*, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

LS. THOMAS.

Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les *Eaux minérales de Plantagenet*, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres *sources* du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succes est assuré.

H. J. HARKIN.

Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demander et ai pris de l'*Eau des sources de Plantagenet*, actuellement sous la direction de M. Charles Laroeque, Senior, et je ne me suis servi, dans le dit cas, que d'apeupres une pinte, et, je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela, apres avoir fait usage de l'eau susdite. Donné sous mon seing, à Plantagenet 7 aout 1848

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'*eau de la source minérale de Plantagenet*; pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LÉCUYER, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois ; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des *eaux de Plantagenet* dont M. Chs, LaRocque t le propriétaire, j'ai été parfaitement guérie.

MARGUERITE PILON.

Plantagenet, 11 aout 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des *eaux minérales de Plantagenet*, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

JOHN MCDONALD.

GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd. Je l'ai été jusqu'à ce que j'eusse pris des *eaux des sources de Plantagenet*. J'avais pris des remèdes au montant de £300 au moins, mais en vain quand j'entendis parler des sources de Plantagenet. Je me fis transporter chez un de mes amis, auprès des sources et j'y demeurai pendant dix semaines. Durant ce tems-là, je me suis lavé avec cette eau et j'en ai bu régulièrement. Lorsque je quittai les sources, j'étais parfaitement guéri et j'entendais bien et je suis encore en bonne santé.

P. S. T. CONKY,
J. P.

Brook, 1er novembre, 1448.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retranchement d'eau tous les mois. Depuis 5 mois que j'ai bu de l'*eau de Plantagenet* je suis parfaitement guéri.

S. S. BELLENGER,

Montréal, 15 Avril 1848,

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'*eau de Plantagenet* je suis mieux.

LOUIS PLAMONDON,

Montréal.

Ceci est pour certifier que les *eaux minérales de Plantagenet* ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années, comme un breuvage guérissant de tous maux. Je les ai trouvées plus fortes et plus bienfaisantes que toutes les autres eaux minérales connues dans l'Ottawa, bien que je me sois servi de toutes, je pense. On a fait usage de ces eaux pour rhumatisme, hydropisie, diabète, dyspepsie et plusieurs autres maladies et on en a reçu l'effet le plus salutaire. Je les crois d'une valeur inestimable.

WM. DOYLE, J. P.

Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet.

Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris ; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechûte.

Je suis M. etc., c'c,
J. S. CAMERON.

St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écr. fut reçu de A. Dorval, écr, de Québec, en visite à Montréal :

Je soussigné. atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écr, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire de son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus qu'en 1832 j'ai été témoin du fait y mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux.

A. DORVAL.
Conseiller de ville, Québec.

Montréal, 21 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet.

Je sousigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de *Dyspepsie* et de constipation, dont les résultats furent de m'exténuer tellement, que je désespérais de ma guérison. Après avoir employé les divers remèdes employés en semblable circonstances, sans avoir éprouvé d'amélioration, j'eus recours à l'Eau de Plantagenet, et depuis que j'en ai fait usage, ma santé s'est tout à fait rétablie. Comme j'attribue ma guérison uniquement à ces Eaux, je considère comme un devoir de les recommander ardemment à tous ceux qui se trouveraient affligés de la même maladie.

(Signé.) J. BELL, N. P.

Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL,

DR. PICAUT-

Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.
HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul.
Brault & Lafricain, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépot Rue-Desjardins, No. 1, Haute Ville. J. HAYTER.
Agent.

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Quincaillerie,

RUE ST. PAUL. No. 55, PRES DU MARCHE.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

PEINTURES, HUILES,
TEREBENTINE,
VITRES,
SOUFFLETS DE SMITH,
FUSILS, PISTOLETS,
HACHES, TOILE,
COUTELLERIE,

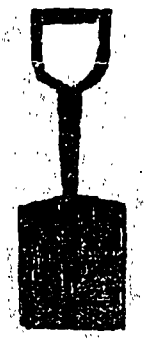

COULEURS, VERNIS,
ENCLUMES, VIS,
POUDRE & PLOMB,
CHAINES, CORDAGES,
OUTILS DE MENUISIER,
ARTICLES EN METAL
BRITANNIQUE, &C.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complétement nouveau, reçu par le *Rory O'More*, *Barbara*, et autres vaisseaux, et qu'il offre en vente à une réduction considérable sur le prix ordinaire.

Québec, 1er Juin, 1849.

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFS.

—oooOooo—

POUR ARGENT COMPTANT.

MAGASIN EN GROS ET DÉTAIL.

NO. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas, une quantité considérable d'articles élégants dans sa ligne les offre maintenant en vente, pour comptant à 25 pour 100 plus bas que les prix généralement demandés en cette ville.

T. C., a adopté cette manière de faire des affaires en conséquence de la difficultée de faire rentrer les dettes, et il ne fera plus payer aux familles, à ses pratiquer achetant au comptant une charge extra sur les effets pour couvrir les mauvaises dettes.

BOTTES de Messieurs et SOULIERS de Dames faits à ordre.

Québec, 1er juin 1849.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMERICAINES.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

—AVIS.—

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions,—COMPTANT.

P. O'DOUD,
E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & CIE.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,

22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs

Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le *dernier goût de Paris*. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI.—

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres ; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit :

Meilleur castor,	auparavant	30s,	maintenant	20s.
Chapeaux à patente, teint à la vapeur,	"	20s,	"	15s.
Do Double velouté,	"	15s,	"	8s-9d.
Chapeaux forts et imperméables,	"	10s,	"	6s-6d à 5s.

Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constamment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2, RUE LAFABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

REPERTOIRE.

Des meilleurs Romances et Chansons du Jour.

PAR UN AMATEUR.

On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de MM. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Têchette, au bureau du *Canadien*. Prix relié, 4s. broché, 3s.

Québec, 18 mai. 1849.

A vendre par les Soussignés

CHARBON de SMITH double criblé,
BRIQUE à Feu, Brique Grise,
Peinture blanche, Nos. 1, X. XX. XX
Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Ci

Quai Levey.
Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés.

SUCRE Raffiné. Indigo.
Thé, Twankay et Jeune Hyson.
Vins de Porto, en futailles et en bouteilles,
Bouteilles à vin et Pipes T. D.
Ancres, Chaînes, Grelins.
Chevilles, Barres de fer, Cuivre,
Verroux, de métal jaune et de composition

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey.
Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," *Liverpool.*

ETOUPPE anglaise,
Vaisselle du Canada,
Ferblanc, I. C.
Sel de Liverpool, en sac et en pain,
Ancres de 25 à 30 quintaux,
Chaines, Cables de 1 pouce à 1¼,

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,
Québec, 23 mai 1839.

A VENDRE.—A FLOT.

CHARBON de forge double trié,
Charbon pour bateaux-à-vapeur,
Coke de fonderie.

CHS. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey,
Québec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés :

GENIEVRE de Kuyper.
Thé Twankay.

CHS. E. LEVEY & Cie,

Quai Levey,
Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignés.

SEL de Liverpool, en sacs et en pains,
Vaisselle du Canada,
Ferblanc I. C.
Etoupe anglaise.

CHS. E. LEVEY & Cie,

Quai Levey,
Québec, 21 mai 1849.

SEL.

Venant d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés :—

300 TONNES de Sel de Liverpool en pain.
4000 sacs de 3 boisseaux chaque,

C. E. LEVEY & Cie

Quai Levey.
Québec, 23 mai 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que **Douze Chelins et demi** par année (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition le bonnement sera de **15s.** payable à la fin de chaque semestre

☞AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou trois personnes qui nous procureront à l'avenir de nouveaux souscripteurs, payant d'avance le semestre (6 mois) ou l'année, recevront le journal *gratis* pendant une année.

☞Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de *6 mois*.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d
Chaque insertion subséquente..... 1s
Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-9d
Chaque insertion subséquente..... 1s
Pour chaque ligne ensuite..... 4d

☞Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

☞Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisé par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal,	MM. E. R. Fabre, écr.
Trois-Rivières,	P. Nourie, écr.
Répentigny,	A. Dallaire, Instit.
Sherbrooke,	D. V. St. Cyr,
Stanstead,	Mr. l'abbé Champeau
Pointe Lévy,	Paul Thibodeau, Inst.
Beaumont,	Chs. LeTellier, écr.
St. Thomas, (en bas.).	Mr. l'abbé Kyrouac.
Islet,	L. Ballentyne, écr.
Ste. Anne la Pocatière,	Ls. Moreau, écr.
St. Charles, (Riv. Boyer.)	Dr. Ls. Labrecque, écr.
Isle-Verte,	H. Roy, écuyer,
Rimouski,	John Heath, écr.,
St. Simon,	Chs. Frs. Caron, écr.
Beauport,	Mr. l'abbé Bernard.
Château-Richer,	L. C. LeFrançois, écr.
Lotbinière,	J. Filteau, écr.,
St. Eustache, (*Dist. M.*)	Damase Robin.
St. Jean Port-Joly,	L. Z. Duval, écr,
Malbaie,	Mr. l'abbé Godbout.
St. François, (*Riv. du Sud.*)	Philippe Beaulieu
St Michel,	B. Pouliot, écr
St. Dénis, (*en bas*),	F. Jorre, écr.
St Roch des Aulnets,	L. Tremblay, écr.
Rivière du Loup, (*en bas*).	J. B. Pouliot. écr.
Ste. Foye,	Mr. B. Marquette
Trois-Pistoles,	P. Fournier, écr.
St. Gervais,	H. Tanguay, March.
Rivière Ouelle,	Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIETAIRE.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉ